



## COMPTE RENDU CONSEIL DE LA FORMATION MARDI 09 SEPTEMBRE 2014

### Informations du Président et du Vice-Président

Le Président annonce le changement de fonctions de Julien Barthe, devenu secrétaire général par intérim suite au départ de Mme Thibiez.

Il explique qu'un véritable défi budgétaire se profile pour l'UL. En effet, notre masse salariale est déjà consommée à 100% pour 2014 ; l'état ne compense pas intégralement le GVT depuis 4 ans ni les mesures catégorielles. De nouvelles mesures d'économie sont annoncées.

Pour la partie fonctionnement, on remarque une certaine stabilité et les mêmes modalités de répartition des moyens seront appliquées. Mais 2014 qui devait être légèrement excédentaire sera tout juste à l'équilibre. La aussi, il faudra être très prudent.

L'UL va participer au concours sur les initiatives d'excellence (IDEX) de façon à pouvoir bénéficier de moyens financiers pour pouvoir mener des projets en recherche ou en formation. Seuls 10 sites à visibilité internationale seront éligibles.

Ce sera un appel d'offres pluridisciplinaire, c'est-à-dire concernant de nombreux champs thématiques à la différence du projet iSITE qui se limite à 1 ou 2 thématiques sur un seul site.

Un groupe de travail va émettre des propositions.

Enfin, la prochaine contractualisation se profile : dès le 1<sup>er</sup> semestre 2015, l'UL déterminera le cadrage général en recherche et formation pour permettre le début des travaux. Le dépôt du dossier finalisé est prévu à l'automne 2016.

### Un premier bilan des inscriptions :

Globalement, la situation est la même que l'an dernier, une petite différence apparaît liée à des retards d'inscription ponctuels. Le Collégium Sciences et Technologie est très en avance cette année.

On remarque une baisse générale des inscrits et des doctorants pour ce Collégium, baisse effective dans les autres universités françaises et même étrangères.

Par exemple, il manque aussi des étudiants bénéficiaires d'emploi d'avenir professionnel en mathématiques.

Pour fin décembre sont attendues les signatures des conventions entre l'UL et les lycées pour les BTS et les classes préparatoires.

Enfin, à noter le problème de recrutement en 1<sup>ère</sup> année d'orthophonie. A cause de la réforme en cours, le concours a été avancé de novembre à mai et malgré une liste d'admission à 100 places au total, seuls 17 à 18 étudiants sont présents. L'UL va voir pour reporter à l'année prochaine les 22 à 23 places non pourvues.

## **POINT 1 : Approbation du compte rendu du Conseil de la Formation du 13 mai 2014**

**Vote : unanimité – 2 abstentions**

## **POINT 2 : Désignation des usagers dans les comités/commissions et groupes de travail**

Commissions Stratégie du Numérique  
Comité Bonus Engagement Etudiant  
Comité Stratégique à l'Ingénierie et Innovation Pédagogique  
Commission académique des Formations Post Baccalauréat  
Groupe de travail approche par compétences  
Groupe de travail Démarches Qualité et Evaluation des formations

## **POINT 3 : Formations**

### **3.1 Proposition de cahier des charges de l'Enseignant Référent**

Il convient de préciser les tâches demandées a minima en partant de l'article 8 de l'arrêté des licences.

Un référent pour 30 étudiants et 25% d'une promotion au maximum.

1h par étudiant est comptabilisée dans le référentiel soit 4h effectives. Ces heures ne seront donc pas forcément rémunérées.

Un membre du CT fait remarquer que la situation n'est pas la même dans les composantes à faible effectif, car dans les petits groupes de TD, le suivi des étudiants est facile sans avoir besoin de ces heures spécifiques. En revanche, dans les groupes de TD à gros effectif, comme DEG et SHA, cela fera beaucoup d'heures qui s'ajouteront forcément à de services déjà largement excédentaires et trouver des référents ne sera pas facile.

Un bilan sur l'efficacité du dispositif sera donc effectué en fin d'année.

**Vote : unanimité – 2 abstentions**

### **3.2 MCC :**

- Celles du Collegium Sciences et Technologies ont déjà été adoptées en juin.  
- En ALL, les modalités de quitus sont à clarifier et les règles d'assiduité en LEA à revoir au niveau du Collegium.

**Vote : 2 votes contre-12 abstention-le reste pour.**

- En SHS, en LP certaines UE ont des coefficients variant de 1 à 4 au lieu de 1 à 3.

Il y a des demi-EU validées par quitus.

Les rectifications vont être faites par le Collegium.

**Vote : 4 votes contre-2 abstention-le reste pour.**

- En DEG, pas de remarques.

Un élu demande si un mandat électif public peut être pris en compte au titre du bonus étudiant.

En principe, seules les fonctions en lien avec le statut d'étudiant sont prises en compte. A voir.

La règle obligeant les étudiants à rester une heure avant de quitter la salle pose problème, un grand nombre d'étudiants partant à ce moment là et perturbant les autres étudiants. La question va être examinée.

**Vote : 2 votes contre-11 abstentions-le reste pour.**

-Interface, hormis des difficultés liées à la mouvance réglementaire pour le MASTER MEEF, pas de remarques.

**Vote : unanimité – 2 abstentions**

-Santé : les modalités de contrôle des absences sont à revoir. Certaines UE sont validées par des ½ ECTS, ce qui est possible mais peu souhaitable.

**Vote : unanimité – 13 abstentions**

-Technologie : 2 LP sont arrivées la veille du Conseil, mais pour le reste RAS.

**Vote : unanimité – 11 abstentions**

-INP Celui de l'Ecole des Mines est très succinct.

**Vote : unanimité – 18 abstentions**

### 3.3 Modifications de maquettes:

Modification Licence Sciences de la Vie : validée

**Vote : unanimité – 2 abstentions**

Demande de maintien du parcours-type Licence maths-économie (formation bi-disciplinaire) validée

**Vote : unanimité – 5 abst et 5 contre**

Modification MASTER Ingénierie Electrique : validée

**Vote : unanimité – 2 abstentions**

Modification de la maquette de la licence STAPS : avis favorable sous réserve de l'avis du Collégium Santé.

Modification de la maquette du master STAPS : avis favorable sous réserve de l'avis du Collégium Santé

### 3.4 UE libres :

Mêmes règles que l'an dernier. Ouverture des groupes à 20 inscrits. Le service de Santé Universitaire propose 2 nouvelles UE à Nancy. Médecine également, mais elles ne semblent pas être accessibles aux autres étudiants. A revoir donc.

La question de l'accès aux étudiants de Nancy des UE Messines et inversement est posée. Aucun aménagement d'horaire ne sera possible, les étudiants devront s'organiser.

Pour Epinal et Sarreguemines, la question de visioconférences est posée. A voir...

**Vote : unanimité**

### 3.5 Demandes d'ouvertures en apprentissage:

Les demandes doivent être remontées pour la mi-avril.

Le Collegium Technologie signale que des demandes tardives risquent de remonter (une formation peut-être fermée avec un CFA et réouverte avec un autre, ou avec une autre Région).

En MASTER MIAGE, les entreprises souhaitent avoir des apprentis, il faut voir si la région acceptera.

Une réflexion est menée par le Pôle Lorrain d'Enseignement Supérieur sur le développement futur de l'apprentissage et sur la Carte des formations en Lorraine, ainsi que sur le champ du CFA Universitaire.

La liste des demandes à la Région est votée à l'**unanimité**.

### 3.6 Demandes de création de DU et DIU

-D2E

**Vote unanimité – 2 contre et 4 abstentions**

-DIU REGARDER

**Vote unanimité – 2 abst**

-DU Psychothérapie...

**Vote unanimité – 2 abst**

- DU chirurgie digestive robotique : avis favorable sous réserve de modification du montant de la contribution aux frais de structures et de fonctionnement de l'université et du seuil d'ouverture
- DU pratique chirurgicale endovalvulaire cardiaque avis favorable sous réserve de modification du montant de la contribution aux frais de structures et de fonctionnement de l'université et du seuil d'ouverture
- DU pratiques chirurgicales endovasculaires avis favorable sous réserve de modification du montant de la contribution aux frais de structures et de fonctionnement de l'université et du seuil d'ouverture
- DU exercice officinal : report au prochain conseil de la formation
- DU nutrition Santé : report au prochain conseil de la formation

#### **POINT 4 : Conventions**

- accord international de coopération pédagogique entre l'Université de Lorraine et l'Université de Constantine : avis favorable sous réserve d'une demande de précisions concernant la prise en charge financière.
- convention de partenariat entre l'Université de Lorraine et l'Institut Supérieur de Transport et de la logistique de Casablanca : avis favorable sous réserve d'une demande de précisions concernant l'évaluation des étudiants ne relevant pas du système LMD marocain.

Fin de la séance à 12 h 30

Vos élus UNSA  
Janine PERREAU  
Muriel SCHLATTER